



Saint-Hippolyte

L'ACTION MUNICIPALE

Votre Municipalité vous informe • OCTOBRE 2016



Bruno Laroche, maire
450 563-2505 #2235
blaroche@saint-hippolyte.ca



Gilles Beauregard
Maire-suppléant,
finances et communications
450 563-2505 #2507



Yves Dagenais
Sports, loisirs
et plein air
450 563-2505 #2503



Chantal Lachaine
Culture, événements
et vie communautaire
450 563-2505 #2502



Denis Lemay
Travaux publics
et sécurité publique
450 563-2505 #2506



Donald Riendeau
Service de l'urbanisme
450 563-2505 #2504



Bruno Allard
Service de l'environnement
450 563-2505 #2505

La Municipalité adopte une politique de services aux citoyens

C'est le 3 octobre dernier, lors de son assemblée publique, que le conseil municipal de Saint-Hippolyte a procédé à l'adoption de sa Politique de services aux citoyens. Visant à proposer une prestation de

service qui s'inscrit dans les valeurs, la vision et la mission de l'administration municipale, la politique présente aussi les engagements et les moyens qui seront mis en place pour améliorer et maintenir la qualité des services mais également, pour accroître la satisfaction des citoyens.

Des engagements et des moyens concrets

Le maire de Saint-Hippolyte, Bruno Laroche, s'est dit très fier de cette politique qui place les services aux citoyens en tête des priorités de l'administration municipale. « Cette démarche implique non seulement l'ensemble des employés mais également les membres du conseil municipal et elle présente des moyens qui assureront l'atteinte de standards de haut niveau en matière de service à la clientèle. La Politique comporte aussi l'ensemble des engagements adoptés par le conseil afin de répondre aux attentes et aux besoins de la population hippolytoise. »

Parmi ces engagements, la volonté d'offrir un service courtois, efficace et confidentiel en tout temps, l'accueil et

LA QUALITÉ
EN TÊTE | LE SERVICE
à cœur

l'accompagnement des citoyens dans toutes les étapes de leurs démarches auprès de la Municipalité, l'amélioration des compétences et la formation continue des employés en matière

de service à la clientèle, le suivi des plaintes et requête dans les meilleurs délais et la constance dans la qualité des services.

« Cette politique est le fruit d'une démarche amorcée en 2012 avec l'adoption d'une Politique de gestion des plaintes et requêtes qui aura permis de réduire de façon significative les délais de traitement des plaintes en provenance des citoyens » a poursuivi Bruno Laroche qui estime que c'est sur la formation, les suivis et l'implication des employés et des élus que repose le succès de cette démarche. « Plus qu'une simple déclaration, cette politique demeure sans conteste le plus important témoignage de notre détermination à voir se matérialiser une vision commune. Nous avons toujours eu la qualité en tête et le service à cœur mais aujourd'hui, nous manifestons notre volonté d'en faire notre priorité au cours des mois et des années à venir. On peut obtenir plus de renseignements sur la nouvelle Politique de services aux citoyens de la Municipalité de Saint-Hippolyte en visitant le www.saint-hippolyte.ca/politiques_municipales.



OFFRE D'EMPLOI Directrice ou directeur général

Sous l'autorité du conseil municipal, la directrice générale ou le directeur général a la responsabilité d'assurer la planification, l'organisation, le contrôle et la direction de l'ensemble des activités municipales conformément aux objectifs et priorités déterminés par le conseil municipal, et ce, dans le respect des lois qui encadrent ces activités.

La personne recherchée possède une formation universitaire en administration des affaires, (ou domaine pertinent à la fonction) jumelée à une expérience pertinente de (10) dix ans dans un poste de direction, dont 5 (cinq) ans dans une municipalité de taille comparable dans un poste de direction, idéalement dans le domaine municipal. Pour tous les détails concernant le profil du poste, les compétences recherchées, et pour postuler, veuillez-vous référer au site Internet de la Municipalité :

<http://saint-hippolyte.ca/offre-emploi/>

Petit-déjeuner du maire de Saint-Hippolyte : 75 citoyens au rendez-vous

75 citoyens se sont déplacés à l'Auberge du lac Morency, le 17 septembre dernier, pour prendre part au traditionnel petit-déjeuner du maire de la Municipalité de Saint-Hippolyte. Ce rendez-vous amical en compagnie du maire Bruno Laroche et des membres du conseil aura permis aux citoyens présents d'obtenir des réponses à leurs questions et de faire part de leurs suggestions et commentaires aux élus municipaux.

Parmi les sujets qui auront figurés au menu de ce petit-déjeuner, notons la réfection des rues et des chemins, la protection des lacs, la réglementation sur les chiens dangereux et le développement immobilier sur le territoire de la Municipalité. Le maire, Bruno Laroche, a profité de l'occasion pour rappeler l'importance de miser sur la préservation du magnifique territoire de Saint-Hippolyte et de l'approche éco-responsable adoptée par le conseil dans ses projets de



Bruno Laroche, maire

développement. Se disant d'avis qu'il importe de sensibiliser les citoyens aux différents enjeux environnementaux, Bruno Laroche a mentionné que les membres du conseil entendent poursuivre dans cette voie afin de sauvegarder les richesses du vaste territoire hippolytois pour les générations à venir.

Les citoyens présents ont été nombreux à faire part aux élus de leur appréciation suite à cette rencontre, une initiative qui, vu son grand succès, incitera certainement le maire et les conseillers à récidiver au cours des mois à venir.

www.saint-hippolyte.ca



450 224-4137
biblio@saint-hippolyte.ca
www.saint-hippolyte.ca
www.mabibliotheque.ca



HEURES D'OUVERTURE

Mardi et mercredi
13 h - 20 h
Jeudi et vendredi
10 h - 20 h
Samedi
10 h - 15 h

À VOTRE SERVICE

Ateliers informatiques : ils sont de retour

Chaque atelier est d'une durée d'une heure et trente et coûte cinq dollars, payable en argent ou via Interac. Plus que quelques places à combler !

Inscription sur place ou par téléphone : 450 224-4137

Ordinateur 101 • Internet • Facebook • Tablette



S'approprier la culture d'ici, en être fier, s'éveiller à de nouvelles émotions... Les Journées de la culture c'est un peu tout ça ! Ce rendez-vous annuel qui s'étalait sur trois jours, aura permis de séduire plusieurs participants charmés par une programmation des plus diversifiées.



Jour 1 L'ouverture de la programmation aura été marquée par la répartition du personnage de **Rose-Imelda, campée par Lorraine David**, qui a proposé un spectacle aux tonalités musicales rafraîchissant et divertissant.

Jour 2 SPASM, diffuseur officiel, aura proposé de courts métrages insolites triés sur le volet. **Plein feu sur deux réalisations hippolytoises**, sous la direction de Gilles Brousseau, commis biblio-culture. Parents et amis complétaient l'assistance pour souligner l'accomplissement de ces neuf jeunes d'ici âgés entre 10 et 15 ans.

Jour 3 Le passage du **Groupe choral Musikus Vivace** ne sera pas passé inaperçu, le 1^{er} octobre. Devant la magnifique murale de Marcel Saint-Pierre, cinq chanteurs ont entonné à l'unisson des airs mélodieux. En après-midi, un atelier de chants et musique était proposé par Pascal Mailloux (musicien) et Josianne Villeeneuve (chanteuse). L'envers du décor et les enjeux du métier ont été quelques éléments abordés.

Un nouveau meuble DVD

La bibliothèque est fière de sa toute dernière acquisition : un meuble de rangement pour les documents audio-visuels. C'est un ébéniste de Saint-Hippolyte qui l'a fabriqué sur mesure pour rendre accessibles DVD et CD aux abonnés.

PROGRAMMATION RÉGULIÈRE

Heure du conte

1^{er} et 3^e samedi du mois de 10h30 à 11h30

Heure du conte suivi d'un bricolage

*Relâche pour l'heure du conte du 1er octobre en raison des journées de la culture.

Scrabble

Chaque jeudi de 13 h à 16 h

Cercle de lecture

2^e vendredi de chaque mois de 10 h à 12 h

Bibliothèque et Culture



Spectacle d'Halloween familial

Le samedi 29 octobre 10 h 30 à 11 h 15

Activité gratuite
Réservation requise



Fulbert Latrouille, un sorcier aussi drôle qu'étonnant, nous raconte quelques histoires de fantômes, de diables et même d'esprits, en les illustrant ensuite avec des tours de magie... ou peut-être est-ce de la sorcellerie ?

Suite au spectacle, distribution de bonbons par l'équipe biblio qui sera costumée !



Culture Geek

Ce projet au contenu ludique et attrayant voit le jour grâce à un partenariat entre les villes et municipalités de Saint-Jérôme, Saint-Colomban et Saint-Hippolyte avec la participation financière de la Librairie Ste-Thérèse et du Ministère de la culture et des communications.

Programmation à la bibliothèque de Saint-Hippolyte

Le jeudi 3 novembre dès 19 h | 18 ans et +

• Soirée rétro avec jeux et cocktails thématiques

Le vendredi 4 novembre dès 19 h | 12 à 17 ans

• Tournoi de consoles

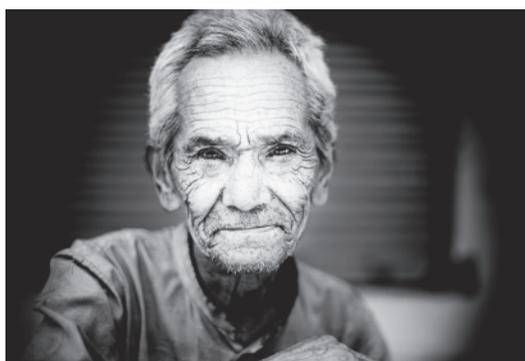


projetculturegeek

EXPOSITION

Exposition Regards du Népal Fédéric Séguin, photographe

Le photographe prévestois Frédéric Séguin présentera sa touchante exposition Regards du Népal, du **20 octobre au 30 novembre prochain**, dans la salle d'exposition de la bibliothèque de Saint-Hippolyte. C'est une vision intime et personnelle des victimes du récent tremblement de terre du Népal que l'on pourra ainsi découvrir à travers une vingtaine de percutants portraits.



Une vision différente

Photojournaliste et co-fondateur de l'organisme québécois Shoot to Help, Frédéric Séguin était en mission humanitaire, au Népal, lors du violent séisme du 12 mai 2015. Appelé à collaborer avec le CECI Canada dans le cadre des programmes de soutien aux victimes, le photographe se trouvait alors dans la région montagneuse de Sindhupalchowk lorsque le sol s'est mis à trembler. Regards du Népal exprime l'espoir dans les yeux de ceux qui ont été durement éprouvés, les photos ayant été prises tout de suite après les tremblements de terre, certaines la journée même où aura lieu le deuxième.

Vernissage 20 octobre sous forme de 5 à 7 bouchées apéritives et rafraîchissements
Saint-hippolyte.ca

Loisirs et Plein air



Au Centre de plein air Roger-Cabana Festival des sentiers X-C Terra

La Municipalité de Saint-Hippolyte, en collaboration avec la boutique Atmosphère de Saint-Sauveur, présente le Festival des sentiers X-C Terra qui se tiendra le **15 octobre prochain**, de 10 h à 16 h, au Centre de plein air Roger-Cabana de Saint-Hippolyte. Lancé l'an dernier sous le nom du Festival des sentiers, l'événement proposera quelques nouveautés lors de cette deuxième édition qui rassemblera les amateurs de randonnée, de course et de vélo de montagne pour une journée d'activités des plus animées en plein air.

Conseils, découvertes et animation pour toute la famille !

Parmi les activités proposées, les visiteurs pourront participer à des cliniques de course en sentiers, à des tours guidés des sentiers de vélo de montagne, ainsi qu'à des essais de vélos. La boutique Atmosphère, de même que plusieurs manufacturiers d'équipements de plein air seront sur place afin de présenter leurs produits et de conseiller les visiteurs.

Cette journée constituera aussi une excellente opportunité de découvrir les améliorations apportées au Centre de plein air Roger-Cabana au cours des derniers mois. Parmi celles-ci, notons le nouveau sentier R7 de plus de 2 km aménagé récemment à l'extrémité est de la piste numéro 1 et de nouveaux modules d'hébertisme. On peut obtenir plus de renseignements sur le Festival X-C Terra en visitant sa page Facebook du centre Roger-Cabana ou en consultant le saint-hippolyte.ca

DESCENTE DE BATEAU, LAC DE L'ACHIGAN HORAIRE D'AUTOMNE

Nouvel horaire du **11 au 23 octobre** :
vendredi, samedi, dimanche et lundi,
10 h à 16 h.

Durant les semaines
du **24 octobre et du 4 novembre** :
ouverture de la barrière sur rendez-vous
seulement. Un avis d'au moins 48 heures à
l'avance et des frais de 100 \$ par embarcation
seront applicables.



Voici l'horaire de la journée. À noter que les cliniques sont gratuites mais que les participants doivent tout de même s'inscrire en téléphonant au (450) 563-2505 poste 2231 :

- Atelier de course en sentiers avec Laurent Homier : 10 h ou 13 h
- Visite guidée des sentiers de vélo de montagne : 10 h ou 13 h
- Ateliers de jeu dans les modules d'hébertisme (6-12 ans) : 11 h 30 ou 13 h
- Randonnée pédestre guidée : 13 h

Notons entre-autres la présence des manufacturiers suivants lors de l'événement :

- Marin (essais de vélos)
- Han Wag (chaussures de randonnée)
- Salomon (équipements de plein air)
- Keen (Chaussures de randonnée)
- Giro (casques)
- Camelbak (systèmes d'hydratation)
- Skratch (nutrition sportive)



OFFRES D'EMPLOI

Centre de plein air Roger-Cabana
Service des loisirs • Municipalité de Saint-Hippolyte

Moniteur de ski de fond

Description du poste :

Encadrer, animer et enseigner des techniques auprès de jeunes skieurs

Horaire : sept dimanches de 9 h à 15 h
(début : janvier 2017)

Préposé à l'accueil

(ski de fond et raquettes)

Description du poste :

Procéder à l'enregistrement des visiteurs, à la location d'équipement et à l'information. Horaire : pendant les deux semaines du temps des Fêtes (sauf les 25 décembre et 1^{er} janvier), pendant la semaine de relâche scolaire. Début : décembre 2016

Travaux publics

On prépare déjà l'hiver !

L'hiver est à nos portes et comme à chaque année, après les chauds et ensoleillés mois d'été, nos réflexes hivernaux sont quelque peu endormis. C'est donc le moment tout indiqué pour procéder à un petit rappel visant à ce que la saison du déneigement se déroule bien.

Saviez-vous que la Municipalité est en charge de l'entretien de plus de 178 kilomètres de routes sur son territoire ? Pour en faciliter le déneigement, voici quelques consignes à respecter pour la saison hivernale à venir :

- Dans les prochaines semaines, assurez-vous de bien identifier, à l'aide de balises de couleurs appropriées, les murs, les haies, les clôtures et autres éléments paysagés ou structureaux présents en bordure de la route. Ces éléments doivent être situés à 60 cm de l'emprise de rue (ligne de terrain) *.
- Les abris d'hiver doivent, quant à eux, être situés à plus d'un mètre de l'emprise de rue. *
- Les boîtes à ordures, poubelles, bacs de recyclage et boîtes aux lettres doivent être bien nettoyés et balisés. Lors de la journée de cueillette, il importe aussi de s'assurer que les poubelles et bacs de recyclage sont disposés de façon à ne pas nuire aux opérations de déneigement. Les contenants doivent être situés en bordure de la rue, sur le terrain de la résidence desservie par le service. Règlement 1049-11.
- En période d'hiver, le stationnement sur les voies publiques est interdit du **15 novembre au 23 décembre**, du **27 au 30 décembre**, et du **3 janvier au 1^{er} avril**, entre minuit et 07 h. Règlement SQ-900.
- Rappelez-vous qu'il est interdit de déposer la neige dans toutes les rues de la Municipalité. **
- Enfin, sachez que nos équipes travaillent parfois tard dans la nuit ou très tôt le matin en période hivernale. Leur seul objectif est de procéder rapidement au déneigement des routes afin de vous permettre de circuler de façon sécuritaire sur l'ensemble de notre territoire. Nous faisons appel à votre patience mais également à votre indulgence afin de leur permettre de compléter rapidement leurs opérations de déneigement.

* : Article 5.2.1.1 du règlement de zonage 863-01.

** : Article 14 du règlement SQ-902 sur les nuisances.

Si le Service des travaux publics prépare déjà son hiver, la première bordée de neige n'est probablement pas pour demain alors d'ici là, profitez pleinement des resplendissantes couleurs automnales au cœur de nos montagnes !

Service incendies

Le chauffage au bois

L'approche de la saison froide et la semaine de prévention des incendies représentent des occasions idéales de procéder à quelques rappels visant l'utilisation des systèmes à combustion. Si ces systèmes peuvent comporter des risques pour la sécurité ou la santé des utilisateurs, les comportements sécuritaires, jumelés à l'installation conforme et aux systèmes de détection, demeurent la solution pour profiter en toute quiétude de la chaleur que procure le chauffage au bois.

La créosote et les trucs de base

Chaque année, plusieurs feux de cheminée surviennent dans la région. La quasi-totalité de ces incendies sont dus à la présence de créosote, accumulée lors de l'utilisation du système de chauffage au bois. Les bonnes pratiques peuvent vous aider à diminuer la formation et l'accumulation de créosote qui indique une combustion incomplète et génère un risque élevé de feux de cheminée. Il importe donc de procéder à l'inspection régulière de la cheminée afin de repérer toute accumulation de suie ou de créosote. Pour ce faire, il est recommandé de faire inspecter et ramoner votre cheminée par un ramoneur certifié, au moins une fois par année, afin de détecter les problèmes potentiels. Deux à trois ramonages d'entretien devraient être effectués pendant la période d'utilisation alors qu'un système utilisé comme chauffage principal pourrait être nettoyé une fois par mois d'utilisation.

L'allumage du feu

Avant d'allumer un feu, la règle de base consiste à s'assurer que la cheminée est bien réchauffée, c'est-à-dire qu'elle évacue convenablement la fumée et ce, même si on a éteint un feu il y a quelques heures à peine. Il faut savoir que la température diminue rapidement après un feu de cheminée puisqu'elle demeure en lien direct avec l'air extérieur. Pour réchauffer la cheminée, on peut tout simplement placer une boule de papier journal (n'utilisez pas les circulaires imprimées avec de l'encre de couleur) près de l'ouverture de la cheminée et l'allumer. On peut ensuite garder la porte entrouverte de quelques pouces et laisser brûler complètement le papier. Voilà ! Vous pouvez maintenant allumer votre feu ! Le papier journal (à encre noire seulement) et le petit bois sec constituent les éléments parfaits pour ce faire. Dès que le feu est allumé, on peut ajouter des petites bûches de bois sec, sans outrepasser la charge maximale du système (toujours inscrite dans le devis, ou mode d'emploi).

Si un feu de cheminée se déclare chez vous : Appelez les pompiers

Un feu de cheminée implique automatiquement des températures extrêmes dans le conduit d'échappement de votre système de combustion au bois. Si la moindre infiltration de fumée a pu endommager la paroi, avant que le feu ne se déclare, il y a un risque très élevé que le feu se propage à l'extérieur du conduit, entraînant des dommages à votre demeure. Ne tardez pas à appeler les pompiers et à évacuer votre domicile en attendant les secours.

Environnement



Haute voltige au Centre de plein air



Trois animations-spectacles d'oiseaux de proie en pleine action, présentées par l'organisme Faucon-Éduc, ont eu lieu le samedi 17 septembre dernier au Centre de plein air Roger-Cabana. Ce sont au total, 510 personnes qui se sont déplacées pour admirer l'agilité, la grâce et la beauté des cinq espèces dévoilées lors de ces spectacles : la buse de Harris, la buse à queue rousse, le faucon pèlerin, la crécerelle d'Amérique et l'effraie des clochers.

Rappels



Vous avez jusqu'au vendredi 4 novembre pour vous inscrire à la liste de la Municipalité pour bénéficier de la dernière collecte de branches de la semaine du 7 novembre. Composez le 450.563.2505.



L'Écocentre de Saint-Hippolyte fermera ses portes le samedi 29 octobre 2016 à 16h30 pour la période hivernale. Il sera par la suite possible de visiter l'Écocentre de Saint-Jérôme jusqu'au samedi 12 novembre. Pour plus d'informations, visitez le www.ecocentresrdn.org.



Des collectes de feuilles auront lieu les jeudis 20 et 27 octobre, ainsi que les jeudis 3 et 10 novembre, sur l'ensemble du territoire de la municipalité. Pour bénéficier de ce service, vous n'avez qu'à disposer vos sacs en papier ou en plastique (transparents ou de couleur orange) en bordure de la rue, à partir de 18h la veille de la collecte.



Le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas!

À l'occasion de la Semaine québécoise de réduction des déchets du 15 au 23 octobre, nous vous invitons à repenser à vos habitudes de consommation et à en adopter de nouvelles pour réduire vos déchets. Certains gestes vous permettront même de réaliser de vraies économies, d'autres de gagner du temps ou de l'espace, bref, de vous simplifier la vie!

N'hésitez plus : agissez!

- | | | | |
|--------------------------|--------------------------------------|--------------------------|--|
| <input type="checkbox"/> | J'utilise des sacs réutilisables | <input type="checkbox"/> | Je donne ou je vends au lieu de jeter |
| <input type="checkbox"/> | Je limite les emballages | <input type="checkbox"/> | Je répare ou fais réparer |
| <input type="checkbox"/> | J'achète des recharges écologiques | <input type="checkbox"/> | Je limite les impressions papier |
| <input type="checkbox"/> | J'achète en vrac ou en grand format | <input type="checkbox"/> | J'utilise ma tasse au bureau |
| <input type="checkbox"/> | Je bois de l'eau du robinet | <input type="checkbox"/> | J'utilise de la vaisselle réutilisable |
| <input type="checkbox"/> | J'utilise une bouteille réutilisable | <input type="checkbox"/> | Je fais du compost |
| <input type="checkbox"/> | J'évite le gaspillage alimentaire | <input type="checkbox"/> | Je trie mes matières |
| <input type="checkbox"/> | J'utilise des piles rechargeables | <input type="checkbox"/> | J'utilise mon Écocentre! |
| <input type="checkbox"/> | J'emprunte ou je loue mes outils | | |

Communications et relations avec les citoyens



Adoption d'une première politique de communication et d'une politique d'affichage

Le conseil municipal de Saint-Hippolyte a adopté sa première politique de communication de même qu'une première politique d'affichage le 3 octobre dernier, lors de son assemblée publique.

La politique de communication a notamment comme objectifs :

- d'uniformiser les pratiques et outils de communication et d'information ;
- de définir les responsabilités des intervenants concernés ;
- d'assurer aux citoyens l'accessibilité à une information juste et cohérente ;
- d'améliorer la qualité des communications avec tous les publics de la Municipalité.

C'est la mise en place d'un Service des communications et des relations avec les citoyens, en avril dernier, qui aura incité la Municipalité à adopter cette politique. Le Service des communications et des relations avec les citoyens a pour mandat de planifier, diriger et mettre en œuvre les activités de communication internes et externes de la Municipalité, en plus de veiller à la satisfaction des citoyens et à l'amélioration des services rendus. Il soutient et conseille l'ensemble des services municipaux dans leurs activités de communication en s'assurant de maintenir un dialogue constant entre l'administration municipale et ses différents publics.

Nouvelles règles d'affichage

Cette nouvelle politique pour but de répondre adéquatement aux besoins d'affichage des différents services municipaux et des organismes hippolytois. Elle encadre l'usage des divers sites d'affichage municipaux sur le territoire, en établit les normes et assure la qualité des messages qui y sont véhiculés. Elle ne concerne pas l'affichage commercial dont la réglementation est gérée par le Service de l'urbanisme.

Cette politique vise plus précisément

- Préserver la beauté du cadre naturel de Saint-Hippolyte ;
- Soutenir les services municipaux et les organismes (OBNL) dans la promotion de leurs activités ;
- Assurer le respect de la langue française sur le territoire de la Municipalité ;
- Faire un usage adéquat de l'identité visuelle de la Municipalité ;
- Assurer la pertinence et la cohérence des messages communiqués.

On peut prendre connaissance de la politique d'affichage et de la politique de communication en visitant le saint-hippolyte.ca/municipalite/politiques-municipales/